

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Monsieur Yves CHANIER

~~144 Avenue des Mignottes~~

~~75000 Paris~~

(France)

N/Réf.: 91-96/JG/AB

Le 31 janvier 1996.

Monsieur,

Dans notre documentation, nous n'avons pu trouver que 3 des noms signalés dans votre note: les Stockmans et Thys. Ils sont bien en relations avec la France et en particulier Remy, mais leurs dossiers ne mentionnent pas le réseau CND.

Je vous envoie leurs CV extraits de dossiers classifiés. J'espère que cela pourra vous aider malgré tout car l'ensemble de cette documentation est fermée au public.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



J. GOTOVITCH
Directeur

GROUPE STOCKMANS

Alexis THYS,

Exposé chronologique:

Dès le début de l'occupation, Mr. Alexis Thys est sollicité par son beau-père, Charles STOCKMANS d'être son adjoint et conseiller pour les questions maritimes, il est en outre chargé de la constitution d'une sous-section d'observateurs au port d'Anvers.

Par ordre direct des chefs belges et français, Thys poursuit l'activité de sa firme au profit des Allemands et obtint de ce fait des renseignements de toute première valeur, sur les enseignements nouveaux de la marine allemande, conçus en vue d'un débarquement.

Il s'acquitte de ces missions avec sang-froid et une discrétion remarquable, arrivant ainsi à un rendement très apprécié.

De plus, il est chargé à diverses reprises de l'acheminement des courriers vers Paris.

Le 6 Juin, il est arrêté et parvint en alléguant de ses relations normales de parenté avec Stockmans à se faire libérer quelques jours plus tard.

Il sera cependant, à nouveau, mis au secret durant une dizaine de jours en juillet 1942.

Après quelques mois d'inactivité, il poursuit sa collaboration aux Services ZIG et MILL.

Date de prise en force: 1er septembre 1941.

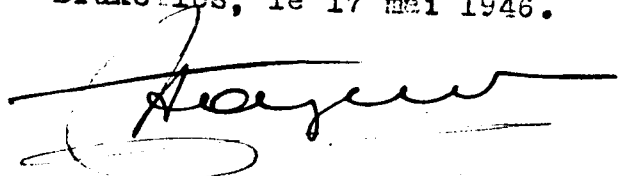
Fin de mission: 6 juin 1942.

<u>Promotion:</u>	<u>Catégorie:</u>
1er septembre 1941	Auxiliaire de 1ère cl.
1er décembre 1941	Adjudant.

Distinctions Honorifiques:

Croix de guerre avec palme,
Médaille de la Résistance.

Bruxelles, le 17 mai 1946.



BLR.

La Métropole du 29 avril 1957

Après la mort d'Albert Thys

Adieu à un camarade

par Remy

Le colonel « Remy » le héros de la Résistance française a bien voulu nous confier en hommage à la mémoire d'Alexis Thys, son frère d'armes, le texte émouvant qu'on lira ci-dessous.

Nous l'en remercions et nous nous joignons avec respect à cet ultime salut au grand patriote disparu.

Voilà tout juste quinze ans que je t'ai vu pour la première fois, et je m'en souviens comme si c'était d'hier.

Le printemps régnait sur Paris. L'homme que José m'avait présenté m'attendait près de la gare du Nord. Je ne savais rien de lui, sinon qu'il habitait Anvers, et que nos Alliés attachaient une importance exceptionnelle aux renseignements qu'il m'apportait sur l'activité de l'ennemi dans le grand port belge. De José lui-même, je ne savais que son prénom, et j'ignorais si ce prénom n'était pas un pseudonyme. Je ne devais apprendre que beaucoup plus tard que son nom était Stockmans, et que l'homme à l'air calme et placide qu'il m'avait fait connaître était son propre père. Je sus en même temps que celui-ci, arrêté peu après notre

d'expérience pour ne pas comprendre que si ton beau-père et moi venions à disparaître, tu n'aurais plus de témoin susceptible de déclarer le jour qu'il faudrait, après cette victoire à laquelle tu travaillais de toutes tes forces : « Si Alexis Thys est demeuré en rapport avec l'ennemi, c'était pour servir. » Charles Stockmans disparut. Quant à moi, je revois l'expression de soulagement qui détendit tes traits quand tu me retrouvais à Paris, trois ans plus tard.

Dans l'ultime lettre qu'il écrivit avant d'être assassiné, le Père Charles de Foucauld disait : « L'honneur, laissons-le à qui le voudra ; mais le danger, la peine, réclamons-les toujours ». Tu n'as peut-être jamais connu cette maxime saisissante, et presque inhumaine dans sa beauté : mais tu l'as appliquée, dans un esprit de parfaite abnégation dont je connais peu d'exemples. Et ton caractère, fait de don de soi, de volonté, d'esprit de justice, m'a fait comprendre pourquoi tu disposais sur tous ceux qui t'entouraient d'une telle force de rayonnement.

Tu es mort, après dix-huit mois d'une lutte incessante faite de souffrances, d'espairs et d'angoisses, où tu as continué à donner l'exemple. Et, avant-hier samedi, nous t'avons conduit à ton ultime lieu de repos. Dieu veuille que ceux qui m'accompagneront un jour à ma dernière demeure aient, vers le cercueil qui contiendra ma dépouille, le même regard que celui que j'ai surpris dans les yeux des hommes et des femmes qui t'accompagnaient ! Il en était de riches et de pauvres, d'humbles et de puissants. Tous communiquaient dans un même sentiment, fait du même amour et du même respect. Et les plus modestes étaient peut-être, de tous, les plus émouvants. Il est difficile, à qui commande, de se faire estimer : ces hommes et ces femmes de l'Electronavale et Industrielle m'ont fait saisir, sur le vif, le vrai sens d'un mot si souvent gaivaudé, et qui est celui de patron. Qu'ils me permettent de m'unir à eux, du fond du cœur, pour te dire : au revoir, M. Thys ! Adieu, mon cher Alexis.



74 partants : 1) WILLY VANNT-SEN, les 225 km. en 5 h. 45; 2) J. Verachert à 1/2 longueur; 3) Schae-ken; 4) Kumpfner; 5) Corbuser; 6) Huiskens Gustaaf; 7) R. Vrancken; 8) M. Hendrickx; 9) Auguste André; 10) Sornu; 11) Mertens Jos; 12) ex-legue : Sneyers, Vander Veken, de Leyten.

Vannitsen à Aelken

Ce fut ensuite le ministre Ieburton qui écrivit la mémoire de Stan Ockers. Le ministre découvrit alors le monument, tandis que retentissait la «brabançonne». M. Victor Bojn, président du Comité olympique belge, apporta son souvenir et celui de tous les sportifs, plein de gratitude à la mémoire du disparu. Il déposa la magnifique legon que donna à tous le regrette champion. M. Standaert, président de la R.T. V.R., remercia tous ceux qui collaborèrent à la réalisation de ce jour. M. Charles Plette, délégué-général, prit l'engagement au nom de l'Association cycliste liégeoise, de veiller à la garde du monument. Puis, ce fut l'impressionnant défilé des porteurs de robes, couronnes, fleurs, devant la stèle, puis la toute défilé, lentement devant le mémorial.

ETAT DE PROPOSITION

D'OCTROI DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

DISTINCTION PROPOSEE :

Nom (en lettres capitales) : **S T O C K M A N S**

Tous les prénoms : **José, Robert**

Lieu et date de naissance : **Anvers le 9 décembre 1908**

Grade et position dans l'Armée Belge :

Distinctions Honorifiques dont l'intéressé est titulaire :

a) A titre militaire :

b) A titre civil : **néant**

Langue dans laquelle le brevet doit être établi : **français**

Adresse : **ANVERS, 23 rue Otto Vénus,**

Rapport justifiant : les circonstances, le lieu, la date et les motifs qui justifient l'octroi d'une Distinction Honorifique ou d'une citation : **réf.S.G.A.R.A.**

Citation proposée :

Mu par la générosité que lui dictait l'amour de son Pays, se mit tout entier à la disposition d'un service de renseignements et d'action dès avril 1942 et remplit brillamment les missions qui lui furent confiées, aussi périlleuses fussent-elles.

Peut être cité en exemple pour les magnifiques qualités d'initiative, de dévouement et de courage dont il fit toujours preuve dans l'accomplissement de sa tâche.

Arrêté le 30 avril 1942 et déporté en Allemagne, il supporta stoiquement les souffrances qui lui furent infligées pour l'idéal auquel il s'était volontairement consacré et fut libéré par l'avance alliée.

Avis de la Commission :

Sceau
de la
Sûreté de l'Etat.

A Bruxelles, le 194...
L'Administrateur de la Sûreté de l'Etat,

Distinctions proposées : Croix de guerre 1940 avec palmes

Exposé chronologique des faits :

José Stockmans, habitant Paris, est dès le début de l'occupation en contact avec les forces clandestines françaises et chargé par son père, Charles Stockmans de contacter un service d'information allié.

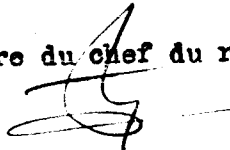
Après deux essais peu concluants, il est mis en rapport avec le réseau C.N.D. et s'occupe de la mise en contact du groupe Stockmans avec celui-ci.

Il est à Paris, le représentant du Groupe, en contact permanent avec des chefs français, plusieurs fois, il achemine du courrier avec un sang-froid et une conscience dignes d'éloges.

Il fournit lui-même un lot important de cartes militaires dérobées à l'Institut cartographique de Paris.

Son activité inlassable le désigne à l'attention de la GFP. qui l'arrête le 30 avril 1942, il séjourne treize mois à la prison de Fresnes (Paris) et sans jugement est transféré au camp de Mauthausen et Dachau d'où il est rapatrié en juin 1945.

Signature du chef du réseau,



**SERVICE DE RENSEIGNEMENTS
ET D'ACTION.**

ETAT DE PROPOSITION

d'octroi de Distinctions Honorifiques à titre posthume.

NOM (en lettres capitales): STOCKMANS

Tous les prénoms: Charles, Louis, Antoine,

Lieu et date de Naissance: Anvers le 30 octobre 1879

Grade et position dans l'Armée Belge:

Distinctions Honorifiques dont l'intéressé est titulaire:

**Chev.O.L. Chev.O.S. Off. O.L.II Chev. Lég.d'Hon. Off.d'Académie
Chev.O.St.Sépulchre Comm.O. St.Marin**

Mort au Champ d'Honneur le : Fusillé le 20.II.1942

Mort accidentellement le :

Langue dans laquelle le brevet doit être établi: Française

**Adresse de l'ayant-droit légal: EPOUSE : MARCKAERT A.
23, rue Otto Vénius
ANVERS**

Citation proposée à titre posthume (circonstances du décès en ce qui concerne les agents décédés accidentellement)

Ancien agent de la guerre 1914-1918.

**Animé d'une foi indébranlable dans les destinées de son Pays,
se consacra tout entier dès 1911 au sein d'un Service de Renseignements et d'Ac-
tion à une lutte opiniâtre contre l'ennemi .**

**Avec un allant magnifique recrute et initie des collaborateurs
qu'il choisit pour leur compétence et leur patriotisme.**

**Mérite les plus beaux éloges pour le dynamisme splendide, le
mépris absolu du risque et l'abnégation totale avec lesquels il dirigea ses agents
en vue du rendement maximum.**

**Arrêté il soutint stoiquement les tortures auxquelles il fut
soumis, donnant encore l'exemple du plus grand courage et de la plus haute
dignité.**

**Il fut condamné à mort et mourut en héros, fusillé le 20 no-
vembre 1942 à Anvers, faisant preuve du plus pur esprit de sacrifice.**

George STOCKMANS

Concerne liquidation du groupe

HISTORIQUE.

A) Phase préliminaire de Août 1940 à septembre 1941

Charles STOCKMANS qui occupait à Anvers une situation importante dans le monde des affaires et qui de plus était Consul Général en Belgique de la République de St MARIN, se préoccupa dès le début de l'occupation de reprendre l'activité d'espionnage anti-allemand qu'il avait déjà exercée durant la guerre 1914-1918.

Il s'ouvrit de son projet à son fils José Stockmans et à son gendre Alexis THYS, qui lui marquèrent leur accord et groupèrent auprès d'eux une série d'autres collaborateurs qui acceptèrent de participer à la recherche de renseignements pouvant intéresser les Alliés.

Conjointement à ce travail de recrutement, Charles STOCKMANS s'intéressa à la mise en circuit de son Groupe avec les officiers d'informations alliés. Son fils José STOCKMANS entra en contact, dans le courant de l'été 1941 avec un agent français, connu alors sous le pseudonyme de Jean et qui était en réalité, l'actuel Lieutenant Colonel Gilbert Renault, Chef de Réseau français C.N.D. Compagnon de la Libération, Chevalier de la Légion d'Honneur.

L'annexe n°1 de ce rapport, signé par le Chef du DGER français, Monsieur DENAVRIN, établit la liaison du CND, avec l'Etat Major Allié.

Les rapports entre le Groupe STOCKMANS et le Réseau Français C.N.D. furent définis lors d'un entretien entre les deux Chefs au mois de décembre 1941.
(Conférer à ce sujet note annexe n°2)

B) Phase active - septembre 1941 à Juin 1942.

Le Groupe STOCKMANS ayant recueilli en Belgique les concours nécessaires et la mise en contact avec Londres étant assurée, l'activité se développa pleinement et ce fut tentôt José STOCKMANS, tantôt Alexis THYS, qui assumèrent à un rythme environ bimensuel de la transmission à Paris des courriers qui furent remis d'abord au Colonel RENAULT et après le départ de celui-ci pour LONDRES au Commandant Jacques ROBERT, adjoint du premier.

Nature des renseignements transmis.

voir annexe n° 2.

Ces renseignements concernaient principalement l'activité navale allemande au Port d'Anvers.
Les procédés de dégaussisation - de magnétisation - de démagnétisation des navires.
Les projets de destruction des quais
Les emplacements des batteries de défense anti-aérienne allemande et des projecteurs.
L'organisation des transports militaires allemands passant par le port d'Anvers.
Les mouvements des troupes et navires.
Les constructions et réparations navales.

La description des champs d'aviation, leur activité - leur équipement, leur défense, ainsi que de nombreuses informations d'ordre économique.

A tenir compte également de plusieurs sabotages combinés de telle façon, que la détection était impossible grâce aux compétences des organisateurs.

TRESORERIE.

Une somme de 500.000 Frs avait été mise à la disposition du Groupe STOCKMANS (Conférer annexe 2)

Monsieur René THYS, habitant Paris, fut chargé par Charles STOCKMANS de la Trésorerie du Groupe en France, Alex THYS occupait les mêmes fonctions en Belgique

Au moment des arrestations de Juin 1942, un solde de 150.000 FrsFr. restait aux mains de René THYS.

Sa mise en sécurité fut assurée par l'intervention de Monsieur Eric WYTBORCK en août 1942 à la demande d'Alex THYS.

Pour mémoire: La contrevaletur en Frs B. de ce poste fut remise contre reçu en septembre 1944 par Alexis THYS aux Autorités Anglaises. (Voir annexe n°3)

C. Phase de dissolution.

Suite à la trahison du nommé CALLEBAUT d'Anvers qui s'était introduit dans le Groupe, la G.F.P. procéda le 6 juin 1942 à une série d'arrestations dont Charles STOCKMANS.

Après un procès pénible, mais digne, (Voir annexe n°4) Charles STOCKMANS et sept de ses agents furent fusillés le 21 novembre 1942.

Quatre autres déportés en Allemagne dont deux ne revinrent pas plusieurs autres furent libérés après une détention plus ou moins prolongée.

Après ce désastre, le Groupe Stockmans décapité et presque anéanti, cessa d'exister, certains membres continuèrent une activité dans d'autres Réseaux S R A.

EFFECTIFS.

32 personnes collaboraient, dont :

- 8 fusillés
- 2 décédés en Allemagne
- 2 déportés rapatriés après libération.

E. Phase de liquidation.

Messieurs THYS et José STOCKMANS s'efforcèrent dès le début de la constitution de nos services de liquidation d'obtenir la reconnaissance du Groupe, cependant tous les efforts tentés par ces Messieurs et les Officiers liquidateurs en vue de renouer le contact avec les Services Français furent vains.

Ce n'est qu'au mois de décembre 1945 que l'affiliation du Groupe STOCKMANS au Réseaux Français C.N.D. put être présumée.

Le 10 Mai 1946, l'identification des agents étant terminée, je me suis rendu à Paris où, en plus de la déclaration du Colonel ROULIER (annexe n°2) celui-ci m'a verbalement fait part de la Grande valeur du Groupe STOCKMANS. Cet Officier, m'a assuré que le travail

... avait été mise à la
... conférer annexe 2)
... habitant Paris, fut chargé
... trésorerie du Groupe en
... les mêmes fonctions en Belgique
... arrestations de Juin 1942, un sold
... restait aux mains de René THYS.
... sécurité fut assurée par l'intervention
... en août 1942 à la demande
...
... La contrevaletur en Frs B. de ce poste fut
... en septembre 1944 par Alexis THYS aux
... (Voir annexe n°3)

C. Phase de dissolution.

Suite à la trahison du nommé CALLEBAUT d'Anvers qui s'était introduit dans le Groupe, la G.F.P. procéda le 6 juin 1942 à une série d'arrestations dont Charles STOCKMANS.

Après un procès pénible, mais digne, (Voir annexe n°4) Charles STOCKMANS et sept de ses agents furent fusillés le 21 novembre 1942. Quatre autres déportés en Allemagne dont deux ne revinrent pas plusieurs autres furent libérés après une détention plus ou moins prolongée.

Après ce désastre, le Groupe Stockmans décapité et presque anéanti, cessa d'exister, certains membres continuèrent une activité dans d'autres Réseaux S R A.

RESUME.

32 personnes collaboraient, dont :

- 8 fusillés
- 2 décédés en Allemagne
- 2 déportés rapatriés après libération.

D. Phase de liquidation.

Messieurs THYS et José STOCKMANS s'efforcèrent dès le début de la constitution de nos services de liquidation d'obtenir la reconnaissance du Groupe, cependant tous les efforts tentés par ces Messieurs et les Officiers liquidateurs en vue de renouer le contact avec les Services Français furent vains.

Ce n'est qu'au mois de décembre 1945 que l'affiliation du Groupe STOCKMANS au Réseaux Français C.N.D. put être présumée.


Le 10 Mai 1946, l'identification des agents étant terminée, je me suis rendu à Paris où, en plus de la déclaration du Colonel ROULIER (annexe n°2) celui-ci m'a verbalement fait part de la Grande valeur du Groupe STOCKMANS. Cet Officier, m'a assuré que le travail fourni par ses agents belges aurait pu justifier les efforts de 250 collaborateurs.

Je m'étais rendu auparavant auprès de la Sûreté de l'Etat d'Anvers où le Commissaire VAN DIJK procède à une instruction de l'affaire CALLEBAUT.

José Gotovitch
Directeur

En dernière limite,
vous recevrez
l'indication suivante :

Paul PAVOT né à
Verlain 29 sept. 1895
incarcéré à St Gilles (pison)
14.8.43 - 22 x 11 43
condamné à mort
fusillé 22 x 11 43


domicilié à Les Sains du Nord